

Assistants maternels employés par des particuliers

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE NOUVEAU CORONAVIRUS

Un nouveau coronavirus a été détecté en Chine fin décembre 2019.

Les symptômes évoquent principalement une infection respiratoire aiguë (fièvre, toux, essoufflement), mais des difficultés respiratoires et des complications pulmonaires de type pneumonie sont également décrites.

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent par de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires.

D'après les données épidémiologiques disponibles à ce jour, ce nouveau coronavirus peut se transmettre d'homme à homme par voie respiratoire dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé. Le virus peut survivre quelques heures, voire quelques jours dans l'environnement.

PERSONNES CONCERNEES

Assistants maternels employés par des parents et exerçant à leur domicile ou en maison d'assistants maternels

JE REVIENS D'UNE ZONE D'EXPOSITION A RISQUE OU LE VIRUS CIRCULE

Que dois-je faire pendant les 14 jours suivant mon retour ?

- Prévenir mon employeur ;
- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique si pas d'eau à proximité ;
- Surveiller ma température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Saluer sans contact;
- Limiter les contacts proches avec les enfants accueillis ;
- Eviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées, etc.) ;
- Eviter toute sortie non indispensable (cinéma, restaurants, bibliothèque, relais assistants maternels, etc.) ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant mon retour : contacter le 15.

UN ENFANT QUE J'ACCUEILLE OU L'UN DE SES PARENTS REVIENT D'UNE ZONE D'EXPOSITION A RISQUE OU LE VIRUS CIRCULE

Que doit faire le parent pendant les 14 jours suivant son retour ou celui de son enfant ? :

- Prévenir l'assistant maternel ;
- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique, si pas d'eau à proximité .
- Surveiller sa température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Adopter des mesures de distanciation sociale :
 - Saluer sans contact ;
 - Eviter les contacts proches (réunions ...);
- Eviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) ;
- Eviter toute sortie non indispensable ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant son retour : contacter le 15.

Que dois-je faire pendant les 14 jours suivant le retour de l'enfant ?

- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique si pas d'eau à proximité ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (fièvre, toux, difficultés respiratoires) ;
- Eviter toute sortie non indispensable ;
- En cas de signes d'infection respiratoire dans les 14 jours suivant son retour : prévenir ses parents et décider de qui contacte le 15.

UN DES ENFANTS QUE J'ACCUEILLE OU UN PARENT A DECLARE LA MALADIE (CAS CONFIRME) : QUE DOIS-JE FAIRE ?

L'ARS aura fait la recherche des personnes au contact de l'enfant ou du parent ayant déclaré la maladie (« cas-contact ») et me contactera pour m'informer.

Je procède au nettoyage de mon domicile ou des locaux de la maison d'assistants maternels : un délai de latence avant de commencer le ménage est souhaitable, les coronavirus pouvant probablement survivre 3h sur des surfaces sèches.

- Je m'équipe d'une tenue que je jetterai ensuite ainsi que de gants de ménage (le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces) ;

- Entretien des sols¹ : privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide :
 - Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent ;
 - Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique ;
 - Laisser sécher ;
 - Désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.
- Les déchets produits par la personne ayant déclaré la maladie sont placés dans un sac plastique noué et suivent la filière d'élimination classique. Je n'ai donc pas d'actions particulières à faire sur ces déchets.

DANS TOUTES LES SITUATIONS, COMMENT SE PROTÉGER DU CORONAVIRUS COVID-19 (GESTES BARRIÈRES) ?

Il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique, si pas d'eau à proximité
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- Éviter de serrer la main pour se saluer.

¹ Avis Société française d'hygiène hospitalière en date du 7 février 2020, et relatif au traitement du linge, au nettoyage des locaux ayant hébergé un patient confirmé à nCoV et à la protection des personnels.